



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 10 juin 2026
19h30**

**COURTEMAÎCHE
Halle des Fêtes**

Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2026 à 19h30
Courtemaîche, Halle des Fêtes



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Monsieur	Claude	Vanhouteghem	Maire	078 278 51 47	
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	
Basse-Vendline	Monsieur	Moser	John	Maire		
Boncourt	Monsieur	Maitre	Lionel	Maire	079 388 82 40	
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Maire	079 408 34 07	Excusé
Clos du Doubs	Monsieur	Charmillot	Yves	Maire	079 356 25 12	
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	Maire	079 717 73 68	
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	Maire	079 790 37 57	
Courchavon	Monsieur	Lallau	Julien	Maire	078 631 26 17	
Courgenay	Monsieur	Jolissaint	Didier	Maire	078 904 73 56	
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	Maire	078 601 92 29	
Dampfreux-Lugnez	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	
Fahy	Monsieur	Dominguez	Antonio	Maire	079 202 68 01	
Fontenais	Monsieur	Egger	Victor	Maire	079 333 20 79	
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	Maire	079 822 35 38	
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane	Maire	079 517 84 35	
La Baroche	Monsieur	Schaer	Romain	Maire	032 462 10 01	
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe	Maire	078 604 34 04	
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	Maire	076 247 71 00	

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret Siess	Rosalie	Ministre		Excusée
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM		
AEFCDP						Excusé
CCBL	Maître	Kohler	Jean-François	Président		
CCBL	Madame	Steiner	Caroline	vice-présidente		
AJC	Madame	Voillat	Magali	Secrétaire générale	079 594 20 17	

Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SidP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Chef de service	079 827 85 86	
SidP	Madame	Voisard	Sandra	Admin. finances		
SidP	Monsieur	Huber	Jérémy	Chargé de mission		
SidP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire		
SidP	Madame	Wermeille	Emmanuelle	Comptable		
SidP	Madame	Bée	Suzy	Secrétaire		
SidP	Madame	Frainier	Léane	Apprentie		

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Madame	Pasquino	Laurence			
RFJ	Mr	Nagy	Thomas			

Rachèle	Vissot	Conseillère	Basse-Alain	Wag
Emilie	Cayla	Conseillère	Basse-Alain	Wag
Claudia	Villard	Conseillère	Basse-Alain	Wag
Jany	Contreux	Conseillère	Basse-Alain	Wag



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 10 juin 2026 à 19h30 (Courtemaîche, Halle des Fêtes)

Président :

Gilles Villard, Maire de Cornol

Vice-Président :

Didier Jolissaint, Maire de Courgenay

Liste des présences annexée : 19 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

CCBL

Maître Jean-François Kohler et Caroline Steiner

Théâtre du Jura

Geneviève Bugnon, Alexandre Gyga et Denis Maillefer

LQJ

Lauranne Pasquino

RFJ

Thomas Nagy

Excusés :

RCJU

Rosalie Beuret Siess, Ministre des Finances

RCJU/COM

Christophe Riat, Délégué aux affaires communales

AEFCDP

Raphaël Schneider

SidP

Gregory Pressacco, chef de service

Sandra Voisard, administratrice des finances

Jérémy Huber, chargé de mission

Sophie Cramatte, secrétaire

Emmanuelle Wermeille, comptable

Julien Coeudevez, manager Espace-Loisirs, excusé

Suzy Bée, secrétaire

Léane Frainier, apprentie

Gilles Villard, Cornol : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il salue Mme Geneviève Bugnon Présidente du Conseil de Fondation pour le Théâtre du Jura, M. Alexandre Gyga, Directeur financier du Théâtre du Jura et M. Denis Maillefer, Directeur artistique du Théâtre du Jura. Il salue également Maître Jean-François Kohler, Président de la CCBL et Madame Caroline Steiner, vice-présidente. Il salue l'ensemble des maires des communes du district ainsi que la presse. Il remercie la commune de Basse-Allaine pour son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il souhaite tout particulièrement la bienvenue à M. Claude Vanhouteghem, maire de Alle. Monsieur Antonio Dominguez, maire de Fahy est remplacé par Mme Arlette Houlmann. M. Michel Vallat, Maire de Bure est remplacé par Mme Olga Guélat, vice-maire. Madame la Ministre Rosalie Beuret Siess et Monsieur Christophe Riat sont excusés. Monsieur Raphaël Schneider, Président de l'AEFCDP est également excusé.

1.
Accueil par le
Président

Gilles Villard, Cornol : l'ordre du jour se compose de 10 points. Il n'y a pas de demande de modification de l'ordre du jour.



Messieurs Yves Charmillot et Julien Lallau sont nommés scrutateurs.

2.
Désignation des
scrutateurs



Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

3.
Approuver le PV
du 18 mars 2026

<p>Gilles Villard, Cornol : adresse ses remerciements à Madame Sophie Cramatte pour la fidèle rédaction.</p>	
<p>Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Mme Geneviève Bugnon. Geneviève Bugnon : l'objectif de ce jour est de présenter les prestations offertes par le Théâtre du Jura. Présentation des activités du Théâtre du Jura par MM Gygax et Maillefer. Geneviève Bugnon : une présentation du Théâtre du Jura a été faite dans les différents syndicats de communes du Canton. Le Théâtre du Jura a l'obligation de rechercher des fonds auprès des collectivités publiques. Une demande de fonds sera adressée par la suite à l'AJC. Philippe Eggertswyler, Porrentruy : demande s'il y a un fond de réserve. M. Gygax : non, il n'y a pas d'obligation. Il n'y a pas de bénéfices reportés et ni de pertes reportées à ce jour. Thierry Crétin, Basse-Allaine : demande si le capital de la fondation est positif. M. Gygax : oui, il est positif et proche de ce qu'il était lors de la fondation. Gilles Villard, Cornol : il n'y a pas d'autres questions. Il remercie Mme Bugnon et MM Gygax et Maillefer pour la présentation. Mme Bugnon et MM Gygax et Maillefer quittent la séance.</p>	<p>4. Présentation du Théâtre du Jura</p>
<p>Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Maître Jean-François Kohler pour le rapport de la CCBL. Maître Jean-François Kohler : remercie pour la confiance témoignée années après années. Il remercie également la vice-présidente Caroline Steiner, les assesseurs et la secrétaire Madame Suzy Bée ainsi que l'administratrice des finances Sandra Voisard. Les statistiques détaillées seront confiées par la vice-présidente. La CCBL a traité en 2025 une majorité de dossiers ayant trouvé une issue favorable en termes de conciliation. Les dossiers deviennent de plus en plus complexes et nécessitent des séances en amont. Les séances de conciliation sont en majorité plus longues. Les administrés nous contactent plus fréquemment par différents moyens. Les tensions entre les parties sont plus marquées et nécessitent un important travail de médiation. Il cède la parole à la vice-présidente. Madame Caroline Steiner : <u>Détail des séances pour l'année 2025</u> : Nous relevons globalement que 33 nouvelles demandes sont parvenues à la commission durant l'année écoulée. Nous avons traité les 4 demandes pendantes à fin 2024 durant l'année et 3 demandes sont pendantes à fin 2025. L'année 2025 a comptabilisé 37 dossiers traités, contre 50 en 2024. Le nombre de dossiers revient ainsi à un niveau proche de celui observé en 2023, avec seulement deux affaires de différence. En complément, on relève également que nous avons eu :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Autorisation de procéder : Dix autorisations ont été délivrées, dont deux dans des affaires où la partie requise ne s'est pas présentée. – Conciliations : Treize procédures ont abouti à une conciliation. – Séances reportées et suspendues : Treize séances ont été reportées, tandis que trois procédures ont été suspendues. – Ordonnances de classement : Neuf ordonnances de classement ont été rendues, dont sept à la suite d'une convocation à une audience. – Retraits et demandes spécifiques : Un dossier a été retiré avant convocation, et une demande d'attestation relative à l'absence de sollicitation d'une audience de conciliation par une tierce personne. – Non-entrée en matière : Un dossier a fait l'objet d'une non-entrée en matière vu l'absence de qualité pour agir. – Suivi d'affaires classées : La reprise d'un dossier a été effectuée à la suite d'une affaire classée en raison d'éléments nouveaux. – Recours à des traducteurs : La commission a eu recours à une traductrice agréée officiellement à six reprises – Dossiers hors commission : Cinq séances de travail entre le Président et la secrétaire ont été aménagées hors audience plénière, avant convocation ou classement. 	<p>5. Rapport de la commission de conciliation en matière de baux à loyer du district de Porrentruy et comptes 2025 y relatifs</p>

- **Sollicitations téléphoniques et en présentiel** : La commission, par l'intermédiaire de la secrétaire, a été très fréquemment sollicitée par téléphone pour répondre à diverses questions relatives au droit du bail, et quatre personnes ont été reçues par la secrétaire afin de préparer et de déposer des requêtes.

➤ **Détails des cas traités, 1^{er} semestre 2025 (17 dossiers)** :

- **6 dossiers** par une « conciliation », **soit : 35,3%**
(2 x résiliation extraordinaire ; 1 x prolongations de bail ; 1 x créance de paiement ; 1 x défauts de la chose louée ; 1 x autres motifs).
- **6 dossiers** par « autre motif », **soit 48,5 %**.
À noter : « autre motif » ne constitue pas un échec de la conciliation. Il inclut également les conciliations réalisées hors audience, ce qui porte le taux total de conciliation à **83,8 %**.)
- **5 dossiers** par « pas d'entente », **soit 29,4%**.
(1 x résiliation ordinaire ; 2 x créance de paiement ; 1 x défauts de la chose louée ; 1 x autres motifs).
- 3 dossiers « demandes pendantes ».

➤ **Détails des cas traités, 2^e semestre 2025 (20 dossiers)** :

- **9 dossiers** par une conciliation, **soit : 45%**
(1 x résiliation ordinaire ; 4 x résiliation extraordinaire ; 4 x créance de paiement).
- **7 dossiers** par un autre motif, **soit 35%**.
À noter : « autre motif » ne constitue pas un échec de la conciliation. Il inclut également les conciliations réalisées hors audience, ce qui porte le taux total de conciliation à **80%**.)
- **4 dossiers** par pas d'entente, **soit 20%** ;
(1 x prolongation du bail ; 2 x créances de paiement ; 1 x autres motifs).

La répartition des séances par commune est la suivante :

Porrentruy : 11 cas ; Alle : 5 cas ; Basse-Allaine / Buix : 1 cas et Courtemaîche : 1 cas ; Basse – Vendline / Bonfol : 2 cas ; Boncourt : 4 cas ; Clos du Doubs / St- Ursanne: 1 cas ; Coeuve : 1 cas ; Cornol : 2 cas ; Courchavon : 1 cas ; Courgenay : 4 cas ; Courtedoux : 1 cas ; Fontenais : 1 cas ; Haute-Ajoie / Damvant : 1 cas et Réclère : 1 cas.

Commune	Nbre d'affaire
Alle	5
Basse-Allaine	
Buix	1
Courtemaîche	1
Basse-Vendline / Bonfol	2
Boncourt	4
Clos-du-Doubs / Saint-Ursanne	1
Coeuve	1
Cornol	2
Courchavon	1
Courgenay	4
Courtedoux	1
Fontenais	1
Haute-Ajoie	
Damvant	1
Réclère	1
Porrentruy	11
Totaux	37

Mme Sandra Voisard présente les comptes 2025

Traitement des membres de la commission Présidents et assesseurs : CHF 10'900.-

Traitement du personnel administratif (charges patronales incluses) : CHF 36'648.56

Frais de formation du Président et de la secrétaire : CHF 360.-

Frais de traduction : CHF 290.-
(3 séances, durée 4.15 heures)

Frais de port et divers : CHF 1'610.20

Frais de déplacements des assesseurs : CHF 538.20

Répartition des frais administratifs : CHF 5'316.80

Répartition des frais de locaux : CHF 6'846.75

Le montant total s'élève à **CHF 62'510.51**, ce qui représente, pour l'année 2025, **CHF 2.56 par habitant** (2024 : CHF 2.63), **CHF 100. – de cotisations annuelles** versées par les communes puis répartition du solde des coûts au prorata du nombre de cas.
(Statistique au 31.12.2023 ; 24'366 habitants).

Celles et ceux qui acceptent les comptes 2025 de la CCBL sont priés de lever la main.

 **Les comptes 2025 de la CCBL sont approuvés à l'unanimité tels que présentés durant l'assemblée.**

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : les comptes 2025 sont bien équilibrés. Les charges ont été bien tenues. Il est à disposition après la présentation de Sandra Voisard pour les questions.

Sandra Voisard : présente les comptes 2025.

Julien Lallau, Courchavon : demande si les comptes « eau » et « déchets » doivent être autofinancés avec des pertes ou des bénéfices pris ou versés dans le fonds. Cas échéant, où en est le fond ?

Gregory Pressacco : on procède comme dans les communes. Pour les déchets, le fond a bien baissé, c'est pourquoi nous avons dû augmenter le prix des sacs taxés.

Gilles Villard, Cornol : informe que le rapport a été envoyé avec l'invitation.

Il propose de passer au vote puisqu'il n'y a pas d'autres questions sur le rapport ou les comptes.

Celles et ceux qui acceptent les comptes 2025 tels que présentés et sont d'accord de donner décharge au comité sont priés de lever la main.

 **Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité tels que présentés durant l'assemblée.**

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Josiane Sudan.

Josiane Sudan, Haute-Ajoie : l'objectif est de transformer la place des postes en une gare routière pour établir une connexion entre les gares, les bus et la mobilité douce. Le respect des délais est impératif à cause d'un soutien de la Confédération.

6. Comptes 2025

- Présentation et discussions

- Rapport de l'organe de contrôle

- Approbation et décharge au comité

7. Information sur l'interface multimodale de Porrentruy (gare routière)

<p>Jérémy Huber : présente l'historique du projet, la situation actuelle, les coûts et les soutiens financiers.</p> <p>Josiane Sudan, Haute-Ajoie : présente les prochaines étapes.</p> <p>Philippe Eggertswyler, Porrentruy : remercie pour la présentation, les délais sont tendus. Il remercie les techniciens qui travaillent sur le dossier et l'agglomération de Delémont. Il salue le travail fait par Charles Juillard. Pour toucher cette manne financière fédérale, le délai est relativement court. Cette gare est une pièce du puzzle qui va modifier l'ensemble du secteur gare. D'autres projets bougeront de l'autre côté de la gare.</p> <p>Victor Egger, Fontenais : son conseil se pose la question des cyclistes qui viennent de plus loin.</p> <p>Jérémy Huber : une coordination se fait avec l'état jurassien pour des bandes cyclables afin d'assurer la sécurité. Il n'est malheureusement pas possible d'avoir des pistes cyclables. Il fera un retour à ce sujet.</p> <p>Philippe Eggertswyler, Porrentruy : il y aura une vélostation et Juracycles devrait voir le jour à Porrentruy.</p> <p>Sylvain Quiquerez, Grandfontaine : demande pourquoi le SidP ne devient pas propriétaire et les communes ne participent pas au projet.</p> <p>Jérémy Huber : pour des questions de facilité et de temporalité.</p> <p>Philippe Eggertswyler, Porrentruy : il risque d'y avoir un « one shot » pour les communes avec un investissement mais pas de fonctionnement.</p> <p>Jérémy Huber : la Municipalité de Porrentruy a dépensé un million et a acheté seule le foncier. Il était compliqué de solliciter les 19 communes à l'époque.</p> <p>John Moser, Bonfol : est-ce que les utilisateurs participent au projet ou louent les emplacements ?</p> <p>Jérémy Huber : une partie en location est imaginée pour utiliser la surface mais pas de participations en tant que telle de Car postal. Au même titre que pour les arrêts de bus dans les communes.</p>	
<p>Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Philippe Eggertswyler.</p> <p>Philippe Eggertswyler, Porrentruy : présente le projet de rénovation des vestiaires de la piscine en plein air. Quelques synergies sont possibles avec l'installation photovoltaïque de la patinoire. L'investissement va se faire par la Ville de Porrentruy. L'amortissement sera de 60% par la commune de Porrentruy et le 40% restant sera réparti entre les communes selon le modèle isochrone.</p> <p>Lionel Maitre, Boncourt : présente les plans des vestiaires de la piscine.</p>	<p>8. Information sur la rénovation des vestiaires piscine</p>
<p>Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin.</p> <p>Thierry Crétin, Basse-Allaine : Sandra et Greg vont parler du plan financier et Jérémy et Josiane des permis de construire. Puis, il reprendra la parole pour RacinesCommunes et la gestion des risques</p> <p>Gregory Pressacco : fait un retour sur la séance du 22 avril avec les élus et les employés communaux en charge des finances. Quelques communes ont pris contact avec le SidP pour savoir si un outil de planification commun et une collaboration pourraient être envisagés dans ce domaine. Après s'être renseigné auprès du délégué aux affaires communales, il s'avère qu'un groupe de travail des administrateurs financiers des communes travaillent déjà sur le sujet. L'administratrice des finances et le chef de service du SidP, Sandra Voisard et Gregory Pressacco, participeront à la prochaine séance de ce groupe de travail le 25 juin prochain afin d'évaluer l'avancée de ce projet, le calendrier et les éléments attendus. Ils pourront ensuite faire un retour à l'ensemble des communes de l'avancement du travail de ce groupe, des éléments attendus et de leurs échéances</p> <p>Josiane Sudan, Haute-Ajoie : la gestion des permis de construire et de la police des constructions ressort comme un élément qui pourrait être géré de manière centralisée.</p> <p>Thierry Crétin, Basse-Allaine : une rencontre a eu lieu avec le comité RacinesCommunes afin de présenter l'étude sur la Gouvernance. On attend un retour sur la partie financière. Une séance</p>	<p>9. Informations générales du comité</p> <p>a. Situation Gouvernance</p>

au vert se tiendra avec le comité du SidP en septembre. Les conclusions seront ensuite présentées lors d'une assemblée à laquelle l'ensemble des exécutifs communaux seront conviés en octobre. Un des éléments qui devra être traité dans le cadre de ce mandat concerne l'analyse des planifications financières de chaque commune afin d'évaluer les investissements réalisés et à réaliser et ainsi comparer de la manière la plus objective possible les niveaux d'endettement. Ce projet se fait sans précipitation mais avec un rythme soutenu et en étroite collaboration entre les représentants politiques et opérationnelles ainsi que RacinesCommunes comme convenu. Pas de questions sur la Gouvernance.

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Lionel Maitre.

Lionel Maitre, Boncourt : à la dernière assemblée du SidP la question se posait sur la reprise du restaurant de la patinoire et la buvette piscine. Le contrat de bail est maintenant signé avec la société Voyeboeuf District SA par Jean Braga pour une durée minimale de 5 ans, soit jusqu'en 2031. Sans dénonciation, il peut être reconduit de 3 ans en 3 ans. Le restaurant de la patinoire ouvre en alternance avec la Terrasse des Bains car il n'est pas complètement opérationnel. Il propose de la restauration italienne avec un four à pizza. La buvette de la piscine, nouvellement nommée « La Terrasse des Bains » a ouvert en même temps que la piscine le samedi 23 mai. Le restaurant de la patinoire, nouvellement nommé « Tavola del Puck » a ouvert quant à lui le 1^{er} juin.

Pavillon Charly Corbat :

Comme vous avez certainement pu le lire dans les médias, la demande de permis du pavillon n'a fait l'objet d'aucune opposition. La société Voyeboeuf District SA porteuse également de ce projet débutera les travaux tout prochainement avec comme objectif une utilisation de ce nouveau pavillon dès la reprise des matchs de la 1^{ère} équipe du HCA en septembre. L'exploitation de ce pavillon se fera par la société Voyeboeuf District SA et une convention a été signée entre cette société et le HCA pour l'utilisation pendant les matchs de National League. Hors des matchs, cette infrastructure pourra également servir à toute autre manifestation (séminaire, mariage, autre) sous l'exploitation de Voyeboeuf District SA. Les investissements liés à cette infrastructure sont pris en charge en totalité par la société Voyeboeuf District SA et n'impactent pas le SidP et les communes du district.

Personnel de l'Espace-Loisirs-Ajoie :

Le 1^{er} janvier 2026, un nouvel employé technique de l'Espace-Loisirs en la personne de Donovan Comment engagé en remplacement de Mme Sandra Girardin décédée l'année dernière, a débuté son activité pour une période d'essai de 6 mois conformément au règlement du personnel du SidP. Cet engagement permettait d'avoir, à nouveau, l'équipe au complet après plusieurs années.

Même si le travail et l'ambiance de l'équipe convenait à M. Comment ainsi qu'au SidP, les contraintes de travail avec du public et des horaires irréguliers l'ont conduit à nous transmettre sa démission pour fin juin. Une nouvelle mise au concours du poste a donc été publiée ce jour et encore samedi prochain pour trouver un nouvel employé.

b. Espace-Loisirs
– Restaurant et
pavillon

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Sandra Voisard.

Sandra Voisard : le SidP a eu son contrôle TVA pour 2020-2024. Notre dossier est passé en mains des services juridiques. Le SidP est bien un regroupement de communes et ne peut donc pas être traité comme une commune. Nous sommes assujettis sous un seul numéro TVA. L'administration sera également soumise à la TVA. Le seul impact pour les communes est la facturation des déchets avec TVA.

Anne Sulliger, Vendincourt : demande si nous avons des forfaits.

Sandra Voisard : nous n'avons pas de forfaits.

Gilles Villard, Cornol : demande s'il y a d'autres divers.

Yves Charmillot, Clos du Doubs : souhaite un point de situation sur les avancements de la rénovation du collège Stockmar.

11. Divers

Gregory Pressacco : Michel Vallat étant absent, il n'était pas prévu de parler de la rénovation du collège Stockmar. Une présentation sera faite en octobre car l'avancement et l'hydrodémolition sera terminée. Nous sommes pour le moment dans le timing et dans les coûts.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : la commune de Basse-Allaine a fait l'inventaire des risques. Il demande s'il y a une volonté des communes d'obtenir une liste des risques existants. Le thème des risques est à traiter et il reprendra contact avec l'AJC.

Julien Lallau, Courchavon : demande ce qu'il en est des risques pour les écoliers dans les écoles et sur le chemin de l'école.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : c'est une bonne question qui n'a pas encore été traitée.

Pierre-André Henzelin, Coeuve : demande si, à l'avenir, les questions de ce soir peuvent être envoyées aux communes et si le rapport de la CCBL peut être envoyé avant la séance. Le comité prend note de cette demande.

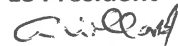
Conclusion

Gilles Villard, Cornol : remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il remercie le comité et le personnel du SidP pour la préparation de cette assemblée et le travail accompli. Il remercie la commune de Basse-Allaine de son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il donne rendez-vous 21 octobre 2026 pour la prochaine assemblée générale. Il clôt cette assemblée à 21h50.

Porrentruy, le 10 juin 2026

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président


Gilles Villard

La Secrétaire


Sophie Cramatte